

22 d. * A paraître en Ethnologie Française.
ET 98.

Anne Cadoret

L'accueil d'enfants

Accueillir un enfant de l'Assistance publique dans le Morvan* ne représente pas un fait isolé et par là remarquable mais un fait de société tellement courant qu'il en est banal. Le Morvan est connu pour sa tradition d'envoi de nourrices à Paris et d'accueil d'enfants de l'Assistance (1). L'agence de Château-Chinon des enfants assistés de Paris ouvre ses portes dès 1819. Au début de notre siècle (1906), des 53.232 enfants assistés de Paris, 21.851 étaient envoyés dans les départements du Morvan - la Côte d'Or, la Nièvre, la Saône et Loire et l'Yonne. Le département de la Nièvre, à lui seul, en accueillait 12.176. Or la population morvandelle à la veille de la Grande Guerre s'élevait à une centaine de mille d'habitants. C'est dire l'importance démographique de l'accueil.

Précisons tout de suite que l'"enfant placé" ne doit pas être assimilé à l'enfant ayant bénéficié d'une adoption plénière. En effet, si ce dernier perd une parenté d'origine, qu'il n'a souvent jamais connue, il gagne une parenté adoptive, l'adjectif "adoptive" devenant impropre puisque cette parenté adoptive prend complètement la place de la parenté d'origine et devient *simplement* sa parenté. Alors que l'"enfant placé" d'une part peut avoir ses parents d'origine et d'autre part n'est pas accueilli pour devenir à part entière l'enfant de la famille d'accueil. Cette famille était qualifiée de *nourricière* jusqu'à la fin des années 1977, date à laquelle la nourrice a acquis un statut professionnel, prenant alors le nom d'*assistante maternelle* et la famille nourricière le nom de *famille d'accueil*.

Année : 1980, n° 22

* Je remercie la Mission du Patrimoine ethnologique et le Conseil Général de la Nièvre pour l'aide financière qu'ils m'ont accordée.

catégories d'enfants: les pupilles de l'Etat - enfants orphelins ou abandonnés, les enfants "en garde", c'est à dire que leur déplacement de la parenté d'origine et leur placement dans une institution ou une famille d'accueil a fait l'objet d'une décision judiciaire, et les enfants "recueillis temporaires" (RT), pour lesquels la décision de placement se prend après discussion directe entre les parents d'origine et les services de l'Aide sociale à l'enfance (cf. Cadoret, 1987). Il est certain qu'un pupille risque de passer toute son enfance dans une institution ou famille d'accueil alors qu'un RT peut n'y passer que quelques mois, l'enfant "en garde" se rapprochant du pupille ou du RT selon les cas.

Les familles d'accueil, surtout à l'époque où je me situe - c'est à dire avant les années 1970 (2) - n'accueillent pas un pupille, un RT ou un enfant "en garde", mais un "enfant placé" dont elles ne savent pas le temps qu'il restera puisque cet enfant peut être repris par les services de placement mais aussi rendus à ces services par la famille d'accueil si elle ne peut (ou veut) plus le garder.

Forte de l'acceptation implicite de l'évidence de la famille qui ferait partie "du tout petit nombre de symboles fondamentaux et universels qui n'occupent cette place que parce qu'ils fonctionnent sur l'ambivalence la plus large. Concept habitacle des projections de l'affectivité, des systèmes symboliques, des situations personnelles de chacun. Référence commune et obligée, mais sur la base de contenus diversifiés et jamais exploités. Le concept de famille ne serait universel que parce qu'il se fonde sur le non-dit

et le malentendu" (M. Barthélémy, A. Muxel et A., p. 698); intéressée par l'universalité de cette institution jointe à une si extrême diversité de ses avatars tous culturellement déterminés" (Zonabend, p. 16); et retenant particulièrement les fonctions d'identité et d'échange de la famille, je me suis alors demandée comment ces familles très particulières que sont les "familles d'accueil" "fonctionnaient".

En effet, si une famille ordonne un groupe tout d'abord en retenant ceux qui y appartiennent et ceux qui n'y appartiennent pas, puis en attribuant aux uns et aux autres du groupe familial un statut précis (père, fille, cousin, époux,...), il faut *se demander quelle est la place qu'elle donne à l'enfant accueilli, c'est à dire se demander quelle identité cette famille donne à l'enfant et par là à elle-même.*

Mais aussi, la famille d'accueil, accueillant un enfant d'une autre famille, est-elle prise dans un cycle d'échange, de circulation d'un bien rare qui serait alors l'enfant ? Ensuite que se passe-t-il lors du mariage de l'enfant accueilli et quel groupe familial lui-même représente-t-il ?

J'ai voulu comprendre comment se définit la parenté dans cette société d'accueil, partant de l'hypothèse qu'à côté de la parenté fondée sur les principes de l'alliance et de la filiation se constituait une parenté élective composée d'enfants accueillis et qu'il fallait regarder, décortiquer les interférences de cette parenté élective sur la parenté d'alliés et de consanguins.

Je suis donc allée "parler famille" avec les habitants d'un petit village morvandiau, St Martin du Puy, fort de ses de 375 habitants au recensement de 1982. Parler famille, des pères et mères, des frères et soeurs dont la définition est immédiate: " Simone, c'est ma soeur", mais aussi de ces parents pour lesquels les noms communs de parenté se trouvent accompagnés de périphrases telles: "c'est ma grand-mère, mais ce n'est pas tout à fait ma grand-mère" ou "ah René, il est presque de la famille, il a été élevé ici".

Si 244 enfants sont nés à St Martin entre 1916 et 1954, *264 enfants de l'Assistance publique de Paris, y sont venus*. Au moment de leur accueil, 164 (soit 62 %) avaient moins de 6 ans (13 enfants avaient moins de 6 mois, 28 de 7 mois à 2 ans, 123 de 2 à 6 ans.); 90 enfants avaient de 7 à 13 ans (24%) et 10 plus de 13 ans, la plupart étant alors arrivés à St Martin comme "gagés". 33,79 % sont restés moins d'un an dans leur famille d'accueil (3); 7,76 % (17 cas) de un à deux ans; 11,26 % (25 cas) de deux à cinq ans; 6,30 % (14 cas) de 5 à 10 ans mais *40,99 % (91 cas) plus de 10 ans*

Enfants de l'Assistance dont on dit "il a été élevé à ..." (St Martin du Puy, Lormes, Château-Chinon...) au lieu de dire "il est de...(St Martin du Puy, Lormes, Château-Chinon...), enfant que l'on qualifie de "chez Durand" au lieu de le qualifier de "enfant Durand".

Ces 264 enfants de l'Assistance repérés dans les archives de l'agence de l'Aide Sociale à l'Enfance de la Préfecture de Paris ne sont pas les seuls à ne pas vivre dans leur famille nucléaire. Il faut prendre en compte 1) les enfants élevés par les grands-parents (la grand-mère), par les oncles et

tantes ou encore par les voisins parce que le père et la mère, originaires du village, sont partis travailler ailleurs. 2) les enfants placés directement en nourrice par les parents sans que des liens de parenté ni même de voisinage justifient ce placement. 3) enfin les enfants placés par d'autres départements, ceux de la Nièvre bien sûr, puis de l'Yonne mais aussi quelques enfants "gérés" par les agences de la région parisienne. Une distinction intéressante de vocabulaire permet de classer tous ces enfants en "enfants de famille" et "enfants placés". les enfants des catégories 1 ou 2, comme les enfants élevés par leurs pères/mères, sont appelés "enfants de famille" ; à l'opposé des enfants de la catégorie 3 dénommés "enfants de l'Assistance" ou "enfants de la Ddass" (Direction départementale d'action sanitaire et sociale).

Je voudrais, dans le cadre de cet article, présenter une généalogie de famille d'accueil, significative du jeu de la parenté et traiter des conséquences de l'accueil sur les structures familiales à partir de l'étude des listes nominatives des neufs recensements effectués entre 1901 et 1954.

1) La famille Voltaire/Bardo:

Seize enfants d'âges divers posent pour la photographie d'école de Plainefas, hameau de St Martin (4). Neuf portent la blouse de l'Assistance; il

faut ajouter à ces ~~neufs~~ enfants de l'Assistance une dixième vêtue d'une blouse d'"enfant de famille".

Plus de vingt ans après, tous ces enfants sont reconnus par mes interlocuteurs de Plainefas. *Ils sont identifiés non seulement par leur nom de famille et mais aussi par le nom de leur mère nourricière.*

Trois d'entre eux, Alain, Georges, Valérie, âgés de dix, neuf et huit ans en 1963, sont placés chez la famille Voltaire. Alain et Georges sont demi-frères de mère; un aîné, Albert, vit chez une autre famille du village, quelques centaines de mètres plus loin. Ces trois enfants appartiennent à une fratrie de sept garçons (six frères et un demi-frère, Georges, le plus jeune); les deux aînés de la fratrie, déjà installés dans la vie familiale et professionnelle ont pris en charge leurs proches cadets, l'Assistance publique n'intervenant alors que pour les trois puînés (ils sont Recueillis Temporaires, RT).

Valérie, cadette d'un an de Georges, est cependant arrivée avant lui chez les Voltaires. Elle y passe d'abord quelques mois, envoyée par Paris, comme RT. Puis, elle est reprise par sa mère d'origine et remise chez la même nourrice par cette dernière. La mère ne donnant plus signe de vie (ni ne payant), Valérie est de nouveau prise en charge par les services de l'Aide sociale à l'enfance; elle dépend alors de la Ddass de la Nièvre, où elle fait l'objet d'une ordonnance de placement provisoire (OPP). Elle reste toujours placée dans la même famille qui est très attachée à elle et lui offre cette jolie blouse, ce qui, sur la photographie d'école, la distingue des autres "enfants de l'Assistance".

Mais pour parler de ces enfants de l'Assistance, il faut parler de leur famille d'accueil puisque c'est ainsi qu'ils sont identifiés dans le village.

Cécile Voltaire, leur nourrice, a cinquante-sept ans à l'arrivée de Georges et d'Alain. Elle est la sixième d'une famille de neuf enfants. Sa mère, Eliane Roux (née en 1864), après chaque naissance, confiait ses enfants à sa propre mère et "montait à Paris faire une nourriture"; Eliane aurait ainsi été la nourrice d'un enfant de Duchesse (5). Puis le temps des naissances accompli, ne pouvant plus repartir comme nourrice, Eliane accueillit des enfants de l'Assistance. On retrouve la trace de certains de ces enfants dans l'histoire de Cécile, comme celle de ce gamin, arrivé au début du siècle, devenu cimentier et qui habite toujours chez les Voltaire en 1946; ou comme cet autre frère nourricier de Cécile qui devient le parrain de sa seconde fille (Laurence).

Cécile, à son mariage, va vivre chez son mari, Léon Voltaire. Aîné de deux garçons, Léon appartient à une famille où les non-dits sont lourds. On apprend à ne pas parler de cette famille et je respecterai ce silence. Il ne peut pas y avoir de secret dans les villages; les "histoires de famille" furent un jour connues de tous; elles marquèrent la génération qui les vécut mais elles ne se transmettent pas "chez nous, on ne parlait pas de la famille" me dit-on "quand on posait des questions, on répondait : " on te le dira plus tard". Et plus tard, on a oublié la question; la transmission du non-dit s'est faite.

Les Voltaire avaient une petite exploitation à laquelle les enfants, tous les enfants travaillaient. Car Valérie, Alain, Georges ne sont que les derniers d'une longue série d'enfants élevés par Cécile.

D'abord Cécile met au monde deux filles, Agnès (1925) et Laurence (1927). Agnès épouse un "enfant de l'Assistance" de la commune voisine, qui est doublement unique dans sa famille d'accueil puisqu'il n'avait ni frère nourricier, ni autre compagnon de l'Assistance; il hérite du commerce des parents nourriciers. Laurence épouse un "fils de famille", Anatole Bardo. Arrêtons-nous quelques instants sur cette famille Bardo.

Anatole (1925) se déclare facilement enfant unique. Il ne sait rien sur sa famille... Sa naissance est due à l'union de deux veufs; le père Bardo (1891) vient du village voisin (dans lequel se mariera Agnès, soeur de la femme d'Anatole) et a déjà une fille de son premier lit, Julie (1919). La mère, Bernadette Boileau (1886), veuve de Hector Boileau (1874) un cousin éloigné, a deux enfants de ce premier mariage, César (1910-1964) qui reste toute sa vie chez sa mère Bernadette Boileau, et une petite fille morte à l'âge de 8 ans. Anatole a donc deux demi-frères. Le premier, César, meurt célibataire; la seconde, Julie, se marie avec un "parisien", ne revient dans le Morvan que pour les vacances mais est brouillée avec Anatole pour des questions d'héritage; la maison de leur enfance est vendue.

Anatole Bardo et sa femme, Laurence Voltaire habitent une coquette maison neuve qu'ils ont héritée de Tante Marie, fille de l'Assistance élevée chez les parents d'Hector Boileau, premier mari de Bernadette Boileau. Tante Marie est née en 1900; Hector, son frère nourricier en 1874; César, le

fils d'Hector (son neveu nourricier si l'on veut) en 1910. Tante Marie est élevée en partie par la mère d'Hector et en partie par sa femme, Bernadette - qui a dû aller habiter dans la maison du mari. Puis Tante Marie "monte" à Paris, épouse un auvergnat et fait fortune. Elle achète alors un terrain à Plainefas, y fait construire une maison et lègue ce bien à Anatole, seul descendant de cette branche Boileau à continuer la lignée.

Ne pourrait-on dire qu'Anatole Barde, pris dans le filet d'une histoire familiale conflictuelle - remariage des veufs, négation des demi-frères - ne trouve comme point de transmission familiale qu'une "étrangère". Il lui est alors difficile de "parler famille".

Mais revenons à la famille Voltaire. Vers 1947 arrive chez eux Isabelle (née en 1942); elle y reste toute son enfance, fait ensuite l'école d'infirmière, épouse le fils d'une collègue plus âgée, a des enfants qu'elle envoie en vacances chez Laurence, sa soeur nourricière, marraine aussi de l'un d'eux. En 1956, c'est au tour de Valérie, puis en 1961 de Georges et Alain d'arriver. Mais entre temps sont passés pour quelques mois une dizaine d'enfants dont je n'ai pas réellement traces, seulement cette phrase de Laurence Voltaire "après notre départ (c'est à dire les mariages de sa soeur et d'elle-même), Maman a eu beaucoup d'enfants, mais seulement de passage". Entre temps aussi, comme on le constate sur le recensement de 1946, Cécile Voltaire a hébergé quelques mois ou quelques années sa mère (Eliane Roux) et un frère nourricier né en 1914, le cimentier ; et a gardé pendant les vacances d'été les "coloniaux" (6).

La vie que connaissent Georges et Alain chez les Voltaires~~s~~ au début des années 60 ne doit pas être très différente de celle des années 30; les parents nourriciers, même adoucis par l'âge, restent sévères. Il faut travailler et le temps manque pour étudier les leçons de l'école.

Souvenirs difficiles pour Georges. Aucune nouvelle de sa famille d'origine. Albert, malheureux dans sa famille nourricière, est assez vite repris par les frères aînés qui ont besoin d'aide pour leurs affaires (mandataires aux halles). "Il aura été exploité des deux côtés " me dit Georges. Alain, son compagnon quotidien, part trois ans avant lui pour l'Ecole Le Nôtre (école d'horticulture de l'Assistance publique créée en 1882) et revient peu dans sa famille nourricière. Mais heureusement il y a les relais d'amitié: la famille élargie comme Laurence, la "grande soeur nourricière" qui habite quelques maisons plus haut, les voisins d"en face", avec lesquels il va à la pêche, Agnès, l'autre soeur nourricière installée dans le village voisin. Et puis Isabelle, déjà partie lorsqu'il arriva, mais qui revient en vacances et le protège de la sévérité des parents nourriciers.

Georges, à 14 ans, part pour l'Ecole d'Alembert (école de typographie et d'ébénisterie créée par l'Assistance Publique en 1882-85), au désespoir des parents nourriciers qui lui pensaient un avenir plus glorieux comme instituteur. Il choisit comme correspondants sa grand-mère maternelle et... Isabelle "qui venait me chercher pratiquement tous les 15 jours". Mais s'il reste lié à Isabelle, sa semblable, il fuit sa famille nourricière, demande à partir en vacances ailleurs que chez eux - auberges de jeunesse, voyages

avec les éducateurs; puis trouve qu'il n'y est pas plus heureux que dans le Morvan.

Il revient donc à Plaine-fas: "et c'est vrai, je passais 15 jours ici et quand je repartais, cela m'embêtait". Visites qui permettent à Georges de renouer avec ses anciens amis. Lorsqu'il entre dans la profession d'imprimeur et habite Paris, il va de temps en temps rendre visite aux enfants des voisins qui vivent dans cette même ville. Il y retrouve les enfants de Laurence Bardo-Voltaire, sa soeur nourricière (7). Il épouse Brigitte Bardo, la fille de Laurence, en 1980.

Brigitte et Georges organisent "un mariage à l'ancienne", un "vrai mariage" de trois jours. Ils hériteront de la maison de Cécile, la mère nourricière de Georges, grand-mère de Brigitte...ou plus exactement Laurence rachètera à sa soeur Agnès cette part d'héritage et la donnera à sa fille et son gendre. Mais qui reprend vraiment cette maison: Brigitte, la petite fille; ou Georges, le fils nourricier? "Nous avons tenu à ce qu'elle soit à nos deux noms".

Brigitte reste au *"plus proche" de la lignée maternelle*: elle épouse le frère nourricier de sa mère et reçoit la maison de naissance de cette dernière.

2) Equilibre démographique et structure généalogique.

L'étude de la structure démographique de la famille est un des points importants pour comprendre le rôle de l'accueil et la place qu'y tient l'enfant accueilli.

J'essaierai de montrer comment se combinent accueil d'enfants, familles nucléaires et familles étendues en prenant deux ensembles de familles recensées entre 1901 et 1954: d'une part les familles du hameau de Plainefas et d'autre part toutes les familles de St Martin du Puy dont le chef de famille avait moins de 25 ans en 1901.

Sur les 154 familles (ménages Insee) ayant eu des enfants et dont le chef de famille ^{est} né après 1980, 63 n'ont eu qu'un enfant et 46 deux enfants. C'est à dire que *64,28% de ces familles n'ont eu qu'un ou deux enfants.*

Nombre d'enfants par famille (8).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
familles:	63	46	16	18	5	2		3		1

Il semble que les familles marvandelles vivent avec un petit nombre "d'enfants de famille" : 1,74 enfants par famille. Alors que le taux de fécondité (9) des femmes paysannes entre les deux guerres est de 2,86 enfants en moyenne (cf. Histoire de la population française, T/ IV; p. 295)

- A un même pôt, à un même feu:

Comment se compose donc le groupe domestique morvandiau ? Combien de personnes partagent le même pôt et le même feu ? Quels sont leurs liens de parenté ? Quelles tranches d'âge occupent-elles ?

Avant d'essayer de répondre à ces questions, il me faut préciser l'usage que je fais des termes de parenté "famille nucléaire" et "famille étendue":

"famille nucléaire": groupe composée des deux époux et de leurs enfants; mais je range aussi dans cette rubrique les "familles monoparentales" (le père ou la mère et ses enfants).

"famille étendue": famille nucléaire à laquelle s'est joint un autre parent (lien de sang ou d'alliance), que ce soit un parent de la génération +1 ou +2 par rapport au chef de famille (par exemple le père du chef de famille, ou celui de sa femme), un parent de la génération 0, comme un germain du chef de famille ou de sa femme, un parent de la génération -1 comme un neveu/nièce, le conjoint d'un enfant ou un parent de la génération -2 comme l'enfant d'un enfant (petit-fils)...

Une famille nucléaire et une famille étendue peuvent aussi "accueillir" des non-parents, comme les domestiques et les "enfants de l'assistance" qui, par définition, ne sont pas de la famille mais qui font partie du groupe domestique le temps de leur passage.

Apparemment donc, les choses sont simples, les définitions précises. Pourtant....

Tout d'abord dans un cycle de vie, une famille passe facilement, voire obligatoirement, de l'étendue au nucléaire (ou du nucléaire à l'étendue). Soit

le nouveau couple habite quelques temps chez les parents de l'un d'eux avant de s'installer dans sa propre maison, avoir des enfants, les marier, les voir partir dans une autre maison; et à un moment de ce parcours il accueille un parent de la génération +1, puis enfin, à la fin de la vie, la roue ayant tourné, ce couple, ou celui qui reste, devient la génération +1 accueillie par la génération de relève ; soit le nouveau couple hérite de la maison des parents et hérite en même temps du ou des parents encore vivants.

Ensuite remarquer qu'un "enfant placé" n'est pas un "enfant de famille" n'est qu'une relative tautologie: l'enfant placé est bien né d'une famille; ceci est d'autant plus à retenir que toute la politique de l'Aide Sociale à l'Enfance depuis les années 60 est de laisser l'enfant dans sa famille de naissance, dite aussi sa famille d'origine ou famille de "sang" en aidant financièrement et psychologiquement cette famille à le garder. Actuellement, il y a peu d'enfants abandonnés (les pupilles de l'Etat): 7,08% des admissions en 1980 (soit 4015 sur 57110), alors que le pourcentage d'admissions de pupilles étaient de 26,44% en 1950 (6723 sur 25427). De plus, comme le montre J.P. Assailly, M. Corbillon et M. Duyme (1988, T.2, p35) la fréquence des contacts entre parents (père ou mère) et leurs "enfants placés" a plus que doublé entre 1950 et 1980.

Mais que ces enfants aient une famille ou non, le fait que certains - surtout jusqu'aux années 70 - y passent plusieurs de leurs jeunes années peut donner le temps à ce que des liens affectifs se tissent entre des membres de la famille et eux-mêmes. Ces enfants bénéficient alors d'un *semblant de définition familiale*: "ils m'appellent Maman, et mon mari,

c'était papa; et elle (sa fille, chez qui se passe l'entretien), c'est la soeur.(...) On les a tous baptisés et fait faire leur communion. Les parrains et marraines, c'étaient dans la famille".

Voyons donc comment se combinent l'accueil et la structure de la famille, à partir de l'exemple des familles de Plainefas.

Des 66 familles qui ont donné naissance à au moins un "enfant de famille" entre 1900 et 1954, 27 ont accueilli des enfants de l'Assistance. Même si l'on ne peut pas tirer des conclusions générales à partir de ces quelques familles de Plainefas, plusieurs phénomènes de composition familiale attirent l'attention.

- Les familles d'accueil sont majoritairement des familles élargies et les familles sans accueil des familles nucléaires

De ces 27 familles d'accueil, 18 sont des familles étendues (10):

génération +1/+2 = 12 , soit 2 avec père/mère, 9 beau-père/belle -
mère, 1 grand-mère.

génération 0 = 1, soit un frère

génération -1 = 2, soit 2 conjoints d'un enfant

génération -2 = 17, soit 16 petits-enfants et 1 petit-neveu.

Mais des 39 familles "sans accueil" seulement 7 sont des familles élargies:

génération +1 = 5

génération 0 = 1 (il s'agit de 2 frères espagnols)

génération -1 = 2

- *Les familles d'accueil procréent moins que les familles qui n'accueillent pas* : ainsi seulement 4 familles d'accueil ont 3 enfants et plus (15 %) alors que c'est le cas de 14 des familles sans accueil (35,9%). Ou, au contraire, 55% des familles d'accueil mais seulement 38% des autres familles n'ont qu'un "enfant de famille".

- De plus c'est effectivement dans les familles où il y aurait *le moins de procréation qu'il y aurait le plus d'enfants accueillis*: ainsi 5 des familles d'accueil avec un enfant ont accueilli 5 ou plus enfants de l'Assistance).

- Si l'on se penche sur *les différences d'âges* entre "enfants de famille" et enfants de l'Assistance, on constate que dans 10 cas (sur 27) il y a au moins 10 ans de différence entre ou bien le premier enfant de l'Assistance et le premier enfant de famille (6)1 ou le dernier enfant de famille et l'enfant de l'Assistance. La différence peut être encore plus grande - par exemple 34 ans - si l'on prend le premier enfant né et le dernier enfant accueilli.

Arrêtons-nous un peu sur ces chiffres, sur la remise en cause de l'ordre généalogique qu'ils dénotent.

- Bouleversement de l'ordre généalogique:

Il est donc fréquent que l'enfant accueilli soit beaucoup plus jeune que les enfants de famille et que de ce fait toutes les relations entre enfant

placé et parenté d'accueil, voire entre les individus d'un même noyau familial en soient changées.

En effet, l'un des éléments structurant les relations familiales consiste en l'âge des membres de cette famille: différence d'âge entre père/mère et enfants impliquant une différence de génération, différence bi-générationnelle entre grands-parents et petits-enfants entraînant une certaine connivence par rapport à la génération intermédiaire, celle des parents, différence d'âge entre germains, aînés et puînés, créant sans doute une continuité chronologique dans les chaînes généalogiques. Mais les enfants, même d'âges éloignés, restent le "groupe" enfants par rapport au "groupe" parents, même si la cassure entre générations peut être atténuée par l'étalement des âges. Chaque série d'individus ou plutôt chaque série de générations a une place -statut et rôle- définie par rapport aux autres séries: ainsi un enfant ne peut dire n'importe quoi à ses parents; mais peut faire "passer le message" par un germain aîné ou par un oncle/tante, germain puîné des parents.

F. Héritier dans son livre "L'exercice de la parenté"(1981, p.16-17) souligne bien, dès l'introduction l'importance fondamentale de ces catégories d'âge:

"Tout système de parenté est amené à traiter conceptuellement des mêmes données de base qui sont universelles: de l'engendrement, c'est à dire de la succession des générations qui s'enchaînent; du sexe des individus et de ce qui s'ensuit, à savoir le caractère parallèle ou croisé des situations de consanguinité; des naissances multiples à partir d'un même parent, c'est à

dire de la collatéralité, et plus généralement de la succession des individus au sein d'une même génération, c'est à dire du caractère relatif d'aîné et de cadet.

On peut résumer, en trois énoncés différents, nécessaires et suffisants pour le moment, ce donné biologique de base qui est, comme on peut le constater, d'une très grande banalité:

- il y a seulement deux sexes, le sexe masculin et le sexe féminin;
- la procréation entraîne une succession naturelle de générations;
- un ordre de succession des naissances au sein d'une même génération fait reconnaître des aînés et des cadets.

Ces rapports naturels expriment tous trois la différence. C'est ce matériau banal dans son universelle simplicité que manipule en tout temps et en tout lieu le travail symbolique de la parenté, en opérant entre ces trois ordres de fait des séries de dérivations (...) dont ont découlé des systèmes terminologiques, règles de filiation, d'alliance et de résidence."

Or l'accueil d'enfants et le fait que certains soient retenus comme presque enfants ou germains et comme alliés, intervient dans la construction du système de parenté.

Ainsi, l'insertion de ces enfants placés dans l'ordre chronologique, X généalogique des familles représente une sorte de ~~la~~ manipulation (génétiquement fictive) de la procréation qui perturbe cet ordre.

Si nous prenons les 192 chefs de famille de St Martin du Puy nés après 1875 (toujours à partir des recensements de 1901 à 1954), 179 ont eu des "enfants de famille" dont nous savons pour 169 cas les différences d'âges entre mères et enfants; ces différences se répartissent comme suit:

Différences d'âges entre:

la mère et son 1er "enfant de famille" : = a

" " dernier " " : = b

la nourrice et son 1er "enfant placé" : = c

" " dernier " " : = d

	20>	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50<
a	8	83	49	20	6	3		
b	1	38	60	37	24	7	2	
c	12	7	9	8	10	4	4	7
d	12	4	4	5	11	8	6	11

On constate que le cycle de reproduction effective est d'une part plus court que la période d'accueil d'un enfant, mais surtout que les rythmes

d'arrivée d'enfant "de famille" et "placé" ne sont pas les mêmes: l'enfant placé peut arriver plus tôt ou plus tard que l'enfant de famille; mais surtout il arrive tout au long de la vie de la femme. En effet, alors que plus de la moitié des femmes mettent au monde leur premier enfant avant 25 ans et leur dernier avant 30 ans, c'est après 30 ans qu'arrivent dans plus de la moitié des cas les enfants placés. Ils prennent la suite des enfants de famille, comme si, une fois assurée la reproduction familiale "proprement" dite (mes "propres enfants", les "propres frères"), on poursuivait d'une certaine manière l'enfantement sans remettre en cause cette reproduction.

L'arrivée d'un enfant placé - et des indemnités versées à la nourrice - avant la conception d'un enfant de famille ou au contraire après son départ permet l'apprentissage dans un cas ou la poursuite dans l'autre cas du rôle de chacun : les hommes adultes sont aux champs, aidés par la mère encore jeune ou par la nouvelle épousee et une femme doit rester à la maison pour prendre en charge les travaux ménagers. C'est bien cet ordre là qu'évoquent deux interlocutrices: l'une, jeune épousee, rappelle le conseil de sa belle-mère "oh, écoute, au lieu de rester là à tu en prendrais.."; l'autre, déjà installée dans la maison, note le changement de composition familiale: "quand ma belle-mère est décédée, je me suis retrouvée toute seule; et bien pourquoi je ne prendrais pas des gamins." *Il est nécessaire économiquement mais aussi symboliquement de laisser une fonction à chacun, dont la fonction nourricière à celle qui reste à la maison.*

Cette quasi permanence de l'arrivée d'un enfant dans une maison joue aussi sur l'étalement des âges du groupe des germains (je devrais dire des germains et "presque germains"), *l'enfant placé pouvant avoir 10 ans de plus que le premier enfant de famille, mais aussi 20 ans de moins*. Alors que presque la moitié des germains (42 sur 103 germains) ont moins de 5 ans d'écart, et les 2/3 (75) ont moins de 10 ans, l'accueil de l'enfant est plus continu, s'échellonnant assez régulièrement sur plus de 30 ans.

Différences d'âges entre les enfants:

1er "enfant de famille et dernier "enfant placé" = a

1er " " " et premier " " " = b

	-10	-9-5	-5-1	0+4	5+9	10+14	15+19	20<
a	3	4	5	4	5	7	8	10
b	4 ⁴	5 ⁴	9 ⁵	9 ³	5 ³	6 ⁵	6 ⁵	5 ⁵

différences d'âges entre:

1er "enfant placé" et dernier "enfant de famille" = c

	0*	1+4	5+9	10+14	15+19	20<	T
c	76	42	33	17	9	2	

* il s'agit d'enfants uniques.

L'"enfant placé" n'est pas un cas isolé dans une famille, mais une manière de vivre, une catégorie de la quotidienneté pour la population d'accueil, que ce soit le village ou la famille.

Il a ce que j'appellerai un "effet d'âge" dans une société où d'une part il y a peu d'enfants par famille et d'autre part où la tranche d'âge des plus de 60 ans est particulièrement importante. Ainsi, en 1962, s'il y avait encore à Plainefas 123 personnes, 30 étaient nées avant 1900 et 40 après 1944. De ces 40 individus, 15 étaient des enfants placés. Du encore des huit ménages qui accueillait des enfants à cette date, six étaient assez âgés pour avoir vu leurs enfants quitter le foyer familial.

Il provoque un mélange de générations où la perturbation de l'ordre généalogique retentit sur l'ordonnement symbolique de la parenté : ainsi dans la famille Voltaire-Bardo, Cécile met au monde deux filles: Agnès en 1925 et Laurence, en 1927. Puis, 20 ans plus tard, alors que la maison se vide, arrive Isabelle, déjà âgée de 5 ans. En 1956, c'est la venue de Valérie et en 1961, de deux frères, Georges et Alain. Tous ces enfants passent leur jeunesse dans cette famille et sont inscrits dans la mémoire familiale, si bien inscrits que Georges épouse Brigitte Bardo, la fille de sa soeur nourricière et qu'ils héritent de la maison nourricière ou ... grand-maternelle.

"mais c'est un peu compliqué au niveau des liens . Par exemple, Valérie, ta soeur nourricière (dit Brigitte Bardo à son mari Georges), qui est en vacances ici, eh bien normalement ce serait ma tante; mais par rapport aux liens affectifs, elle serait finalement plus proche de ma soeur. Cela

complique énormément les liens familiaux" ajoute Brigitte, qui est éducatrice.

Brigitte épouse son oncle "nourricier", mais ce n'est pas exactement son oncle et il n'y aura pas de dispense à demander aux instances religieuses lors du mariage; elle peut aimer Valérie, qui n'est pas complètement sa tante, comme une soeur. Les liens de parenté et de fraternité qui se tissent entre un "enfant placé" et sa famille d'accueil ne sont pas justifiés par des raisons de sang; ils se construisent par le travail du quotidien et de l'affection. Jean Stoetzel, dans un livre préfacé par le Ministre de la Santé, Robert Prigent, n'écrivait-il pas en 1954, "Sans doute l'identification idéologique conserve-t-elle toute sa valeur aux yeux de la loi et de l'administration. Mais, dans les *relations sociales de fait*, le statut de l'individu tend à dépendre de plus en plus de ce qu'il fait et de ce qu'il a, et de moins en moins de ce qu'il est". (Prigent, p.). Cette reconnaissance de la valeur des liens affectifs dans la construction de la parenté s'est concrétisée en 1985 grâce à une mesure juridique sur l'héritage. Les enfants en garde ou recueillis temporaires peuvent bénéficier, pour les dons et legs, "du régime fiscal des mutations à titre gratuit en *ligne directe* lorsque le donateur ou le défunt a pourvu à leur entretien pendant cinq ans au cours de leur minorité". (j'ai ajouté les italiques des deux citations).

Le concept de famille se fonde sur le malentendu: malentendu par rapport à une image, à une construction dominante de la famille. "Les différences internes dans les notions et les usages de la parenté, du

mariage et de la famille, même au sein d'une classe particulière, sont trop souvent négligées" écrit J . Goody (Goody, p.186). A l'heure où une impression d'éclatement de la famille s'impose, éclatement qui n'est pas un refus de parenté mais une autre construction de liens familiaux, ces modèles familiaux que nous présentait les familles d'accueil morvandelles et qui sont des modèles négligés, me semblent "bons à penser" (sans les appliquer tels quels) pour d'une part mieux comprendre les "nouvelles" familles d'aujourd'hui; et d'autre part permettre à l'enfant de trouver une place dans une famille, même si ce n'est pas la sienne.

Un pourrait se demander si l'on n'est pas en présence simultanée de deux modèles familiaux: celui de la famille nucléaire, modèle construit sur les relations de parenté au premier degré et des intervalles intergénérationnels nets; et le modèle de la famille élargie dans laquelle la variété des degrés de parenté et l'imprécision des écarts intergénérationnels permettent l'insertion de non-parents.

Ces "enfants placés", parce qu'ils n'appartiennent pas à la famille, et qu'ils introduisent une dimension élective dans un système de filiation, feraient-ils d'une généalogie en cascade un long fleuve.... impétueux ?

Notes

1) cf. les travaux du démographe André Armengaud, des historiens Fanny Faye-Sallois et Marcel Vigreux, ou encore la très bonne critique que Martine Burgun fait du rapport du fameux Dr. Charles Monot de Montsauche.

2) Depuis les années 1970, les enfants ne doivent plus être placés à plus de 200 km. de leur famille d'origine, ce qui a tari pour le Morvan l'arrivée d'enfants RT ou en garde de Paris ou la région parisienne. Mais les familles morvandelles restent marquées par cette fonction d'accueil.

3) soit 75 cas. L'effectif d'enfants placés n'est plus que 222, car certains dossiers ont disparu; ou encore quelques enfants, repris par leurs parents puis de nouveau placés, furent comptés deux fois dans l'effectif global.

4) Nous sommes en 1962, dernière année de fonctionnement de cette école.

5) Il fait toujours partie de l'histoire romancée des nourrices morvandelles d'avoir donné le sein à un enfant de grande famille.

6) Profitant de l'infrastructure d'accueil de l'Assistance publique, quelques municipalités urbaines envoyaient pendant l'été des enfants de famille prendre le bon air de la campagne. Ces enfants, le temps de leurs vacances, étaient accueillis, répartis, gérés par les agences locales. Ce phénomène, courant entre les deux guerres, auraient disparu au début des années 50.

7) L'un des enfants Bardo est "monté" à Paris pour entrer aux PTT grâce à l'aide de ce fameux voisin. A partir du moment où une certaine inscription s'est faite dans le lieu d'accueil, ce qui demande du temps, l'enfant de l'Assistance et l'enfant de famille partis construire leur vie dans la Région parisienne bénéficient du même réseau d'entraide.

8) Il est vrai qu'il s'agit d'une sous-évaluation, certains enfants pouvant ne pas être repérés lors des recensements.

9) Les deux chiffres donnés du nombre d'enfants par famille ne portent pas sur les mêmes corpus: dans le cas de St Martin, il s'agit du nombre d'enfants recensés parmi les familles ayant des enfants; alors que pour la moyenne française, il s'agit de tous les enfants nés dans toutes les familles, que les femmes aient eu ou non des enfants. Or l'on sait par ailleurs que le nombre de femmes sans enfant est important. Il ne faut donc pas prendre à la lettre la comparaison de ces chiffres, mais la considérer comme une approximation de la différence du nombre d'enfants par famille entre le Morvan et la France paysanne.

10) Si nous trouvons 32 liens de parenté alors qu'il n'y a que 18 fiches de familles étendues, c'est que d'une part 6 familles ont, au cours de leur vie, accueilli plusieurs générations: des parents et/puis des petits enfants (4 cas) ou le conjoint d'un enfant et/puis les petits-enfants (2 cas); d'autre part, il peut y avoir plusieurs parents ou plusieurs petits enfants en même temps.

Bibliographie.

ASSAILLY Jean Pierre, CORBILLON MICHEL, DUYME Michel

1988 L'aide sociale à l'enfance: des enfants, des familles et une institution en devenir, Convention d'Etude n° 88 A, Ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale. (Doc. ronéoté)

BARTHELEMY Martine, MUXEL Anne, PERCHERON Annie

1986: " Et si je vous dis famille... Note sur quelques représentations sociales de la famille "; Revue Française de Sociologie, XXVII.

CADORET Anne

1987: "De l'enfant trouvé" à "l'enfant assisté". In Etudes Rurales, Juil-déc. n° 107-108.

DUPAQUIER Jacques (sous la direction de)

1989: Histoire de la population française. PUF.

GOODY J.

1985: L'évolution de la famille et du mariage en Europe, Armand Colin, Paris,

HERITIER Françoise

1981 L'exercice de la parenté. Ecole des Hautes Etudes. Gallimard. Le Seuil. Paris.

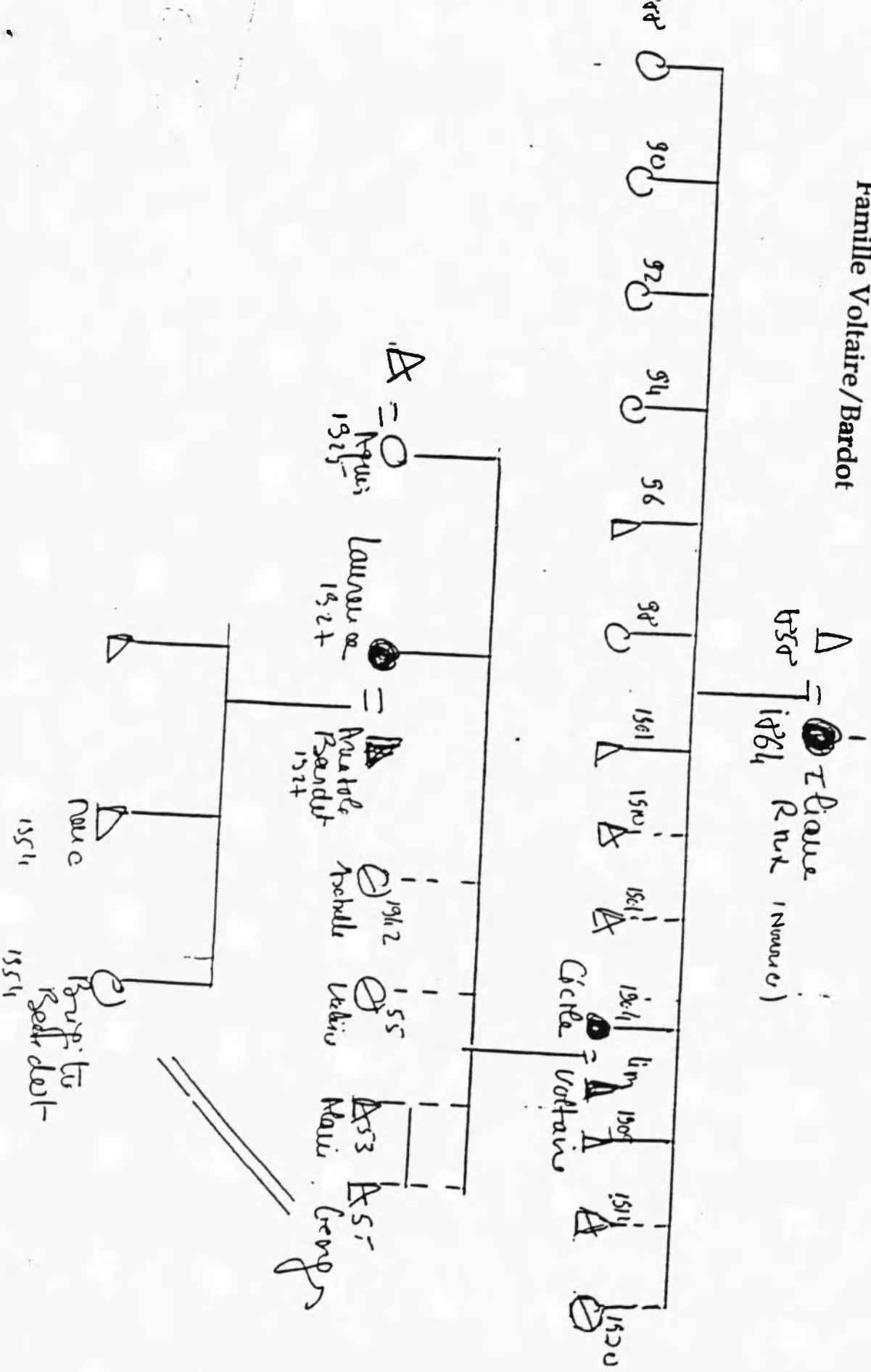
PRIGENT Robert

1954: Renouveau sur les idées de famille.

ZONABEND Françoise

"De la famille. Regard ethnologique sur la parenté et la famille" in Histoire de la Famille, A. Burguière, C. Klapisch-Zuber, M.Segalen, F. Zonabend. Armand Colin, Paris, 1986.

Famille Voltaire/Bardot



Famille Boileau/Bardot

